



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SECURITE POUR UN EVENEMENT ESTIVAL « CLUB VINCENNES 2025 – SOIREES DE LEGENDE » (DENOMINATION PROVISoire) - POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE VINCENNES, DANS L'ENCEINTE DU CHATEAU DE VINCENNES, PASSE AVEC LA SOCIETE DITA SECURITE PRIVEE

**DÉCISION N° DM-25-214
EN DATE DU 24 JUIN 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP le 14 avril 2025 relatif à des prestations de gardiennage et sécurité pour un événement estival « Club Vincennes 2025 - Soirées de légende » (dénomination provisoire) - pour le compte de la Ville de Vincennes, dans l'enceinte du Château de Vincennes ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société DITA SECURITE PRIVEE jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société DITA SECURITE PRIVEE, sise 1 avenue Christian Doppler – Bat.3 – 77700 SERRIS, représentée par Monsieur Gilles TOKPAN NGREMANGOU, Gérant, le marché prestations de gardiennage et sécurité pour un événement estival « Club Vincennes 2025 - Soirées de légende » (dénomination provisoire) - pour le compte de la Ville de Vincennes, dans l'enceinte du Château de Vincennes.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire de 131 098, 46 € HT (157 318,15 € TTC).

Le marché prend effet à compter du 14 juillet jusqu'au 3 août 2025.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250624-lmc1H13276H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/06/2025
Date de Publication : 24/06/2025